L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 45 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 27 avril 1944

ARTHUR LEBLANC A SUDBURY

Arthur LeBlanc, jeune violoniste Acadien de réputation internationale, donnera un concert dans notre ville le 14 mai prochain, sous les auspices de "l'Oeuvre des Terrains de Jeux".

Inutile de dire que cette oeuvre, qui est "notre" oeuvre, puisqu'elle a trait au bien-être de nos enfants, mérite nos encouragements. Arthur LeBlanc, bien qu'étant un tout jeune homme, prend déjà place parmi les plus grands virtuoses. Ses concerts ont soulevé l'enthousiasme et l'admiration des populations de nos villes Nord-Américaines.

Un petit fait, raconté au pays d'Evangéline, montre jusqu'à quel point la musique l'avait marqué de son sceau dès ses jeunes années. Encore enfant, son père, lui-même professeur de musique dans un collège de l'Acadie, lui interdit l'usage du violon comme intempestif et nuisible à ses études classiques. Le petit gars, poussé par son génie musical, cédait parfois à la tentation, et, en cachette, faisait chanter l'archet sur l'instrument prohibé. . .

Un jour, dans un concert local sans doute, comme on priait son père de jouer une oeuvre d'exécution assez difficile, et que le papa se faisait prier, le jeune garçon, sortant de sa réserve ordinaire, s'offre à jouer cette pièce à la place de son père. On accepte, et l'exécution présente une perfection telle, que le papa se rend à l'évidence et doit favoriser son fils d'une étude plus sérieuse du violon—Arthur LeBlanc commencera des études spéciales en musique.

Il est, par la suite, envoyé dans la ville de Québec où il étudie sous le professeur Gilbert. Après un stage au "New England Conservatory of Music" où il travaille sou les Maîtres Richard Burgin et Félix Winternitz, LeBlanc, se voit octroyer, en 1930, une bourse d'Etude par le gouvernement Français.

Il part donc pour Paris où il remporte les plus grands honneurs à l'Ecole Normale de Musique. Il y perfectionne son art du violon sous Jacques Thibaud et Georges Enesco.

Après de prodigieux tours de France, de Belgique et de Suisse où, partout, on l'acclame, LeBlanc nous revient à l'automne de 1938. Il a, depuis, plus de 200 concerts à son actif, tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

En plus d'avoir figuré dans plusieurs récitals des orchestres symphoniques les plus réputés de New-York, il a joué comme soliste, au pays, avec les Concerts symphoniques de Montréal, la Symphonie de Québec, la Philharmonique de Toronto, sous les chefs d'orchestre suivants: Désire Defauw, Reginald Stewart, Arthur Fiedler, George Sebastian, Wilfrid Pelletier, interprétant des oeuvres telles que celles de Bach, Brahms, Beethoven, et les concertos pour violon de Mendelssohn.

Ses récitals canadiens ont soulevé une admiration si grande, qu'on l'a surnommé le "Violoniste National" du Canada. En plus des dons précieux de son âme d'artiste et de sa technique achevée, Arthur LeBlanc, pour exprimer les oeuvres des grands musiciens et les siennes propres, un violon d'une facture parfaite, datant de 1775 dont le seul archet, oeuvre de Tourte, est évalué à $2,500.

Au sujet de M. LeBlanc, voici quelques témoignages de l'opinion Américaine et Torontoise:

Schenectady: — "Mr. LeBlanc technique is superb, and I don't remember a better performance of Mendelssohn Concerto."

Montreal Gazette: — "The audience applauded for five minutes The object of their demonstration was the young violonist, Arthur LeBlanc."

Toronto Telegram: — "LeBlanc's violin sings a song of beautiful intensity, always sure of itself and serenely satisfying to the music-loving listener."

New York Times: — "Exceptional gifts. Mr. LeBlanc possesses the well developed technique expected from any concert performer but what made his work quite unusual was the extreme beauty and purity of his tone and the riche fund of expresseveness that helped to give his performances true distinction."

Boston Post: — "The terms 'important' is used in connection with Mr. LeBlanc recital for the very good reason that this violonist seems to have just what it takes. From his instrument he draws a tone of unusual purity and beauty."

Avec de telles garanties, il n'y a pas d'hésitation possible et nous ferons un devoir d'assister au récital d'Arthur LeBlanc.

En plus de nous promettre une audition de qualité exceptionnelle, notre présence au concert sera un encouragement magnifique pour un artiste qui est notre frère, par son sang Acadien-français, et une occasion de prouver notre attachement à cette Oeuvre des Terrains de Jeux, pour nos enfants.

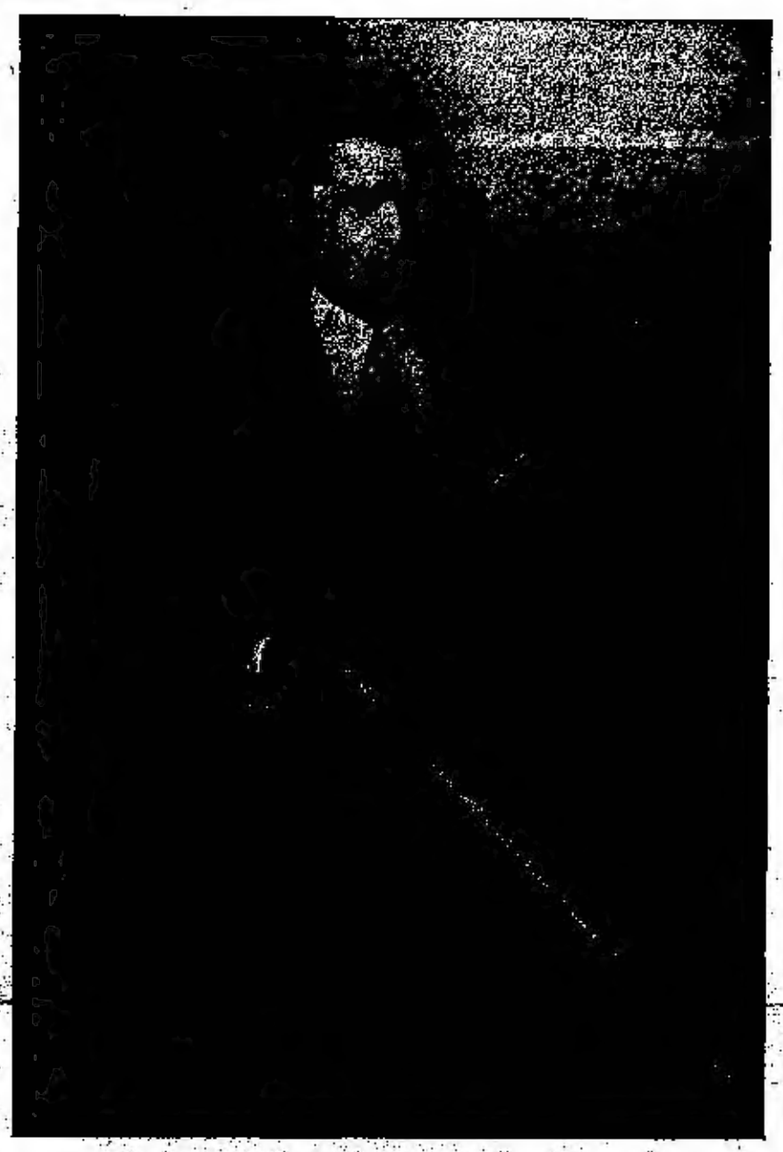

Le célèbre violoniste Arthur Leblanc que nous aurons le plaisir d'entendre au théâtre Capitol dimanche, le 14 mai prochain.

Au sujet du 6ième emprunt

Voici les organisations de quelques comités, en vue du sixième emprunt de la Victoire.

A Chelmsford, président honoraire, Mgr S. Côté; président, H.-J. Gratton; Mme R. Gervais, J.-T. Paquette, W. Montpelier.

A Blezard Valley: présidents: Rév. J.-A. Filiatrault, C. H. Bisaillon.

A Copper Cliff, E. Kallio, boite 235.

A Sudbury, MM. Michel Collin, 500 Tedman Ave;

C. Filion, 7 rue Dufferin, Apt 16;

René Fredette, 149 ave Edward;

Lucien Lacasse, 267 rue Collège;

Valerio St-Germain, 305 ave Brébeuf;

Roméo Dignard, 227 rue Mountain;

Paul Paquette, 15 rue Young, apt. 6;

Nous encourageons les Canadiens français particulièrement ceux de Sudbury, qui auraient l'intention d'acheter des obligations d'encourager les nôtres, de les appeler par téléphone ou autrement, car seul l'argent recueilli par ces derniers entrent dans l'apport canadien-français.

L'U.C.C.F.O. à Verner

Depuis l'automne dernier, un nouveau mouvement agricole a pris naissance parmi nos cultivateurs de la paroisse. Une fois par semaine un petit groupe se réunissait pour étudier le corporatisme. Bientôt l'on réalisa la nécessité de répandre cette étude par toute la paroisse.

Sous l'habile direction de M. Donat Coutu, de nouveaux groupes ont graduellement été formés par toute la paroisse. Nous sommes heureux de constater que chaque semaine 5 groupes de jeunes et vieux cultivateurs se rassemblent pour étudier les bases du syndicalisme agricole. Le but de cette activité est d'améliorer les conditions de la classe agricole dans les domaines professionnels, économiques et sociaux.

Bravo! chers amis du sol! Suivons ce bel exemple et enrégimentons-nous tous sous l'égide de l'Union Catholique des Cultivateurs Franco-Ontariens. Sachons nous grouper ensemble, agriculteurs, et nous serons une force qui saura certainement protéger et sauvegarder notre classe agricole. Donc, envoyons de l'avant!

Nouveau Delhi — Jusqu'à la bataille d'El Alamein en octobre 1942, une division indienne, la redoutable "Quatrième Division", perdit 15,000 hommes, mais en revanche fit prisonniers 100,000 Allemands et Italiens dans le Middle East. Cette même division couronna son succès en capturant le Général nazi von Arnim; elle a maintenant rejoint la 8è Division en Italie.

LE PREMIER MINISTRE KING VA A LONDRES POUR DISCUTER DE LA POLITIQUE DE L'EMPIRE

En vertu d'un arrêté en conseil, approuvé le 10 décembre 1943, le gouvernement King admit au pays 932 réfugiés européens. — Le député de Charlevoix-Saguenay met à jour le truc auquel le gouvernement a eu recours pour éviter toute publicité sur la légalisation du séjour de ces gens au pays.—Ce que seront les nouveaux ministères de la Restauration et des Affaires des anciens combattants.

Ottawa.—Le premier ministre King a fait connaître qu'il partira sous peu pour Londres où il assistera à la conférence impériale qu'on y organise. Au moment de lire cette chronique, M. King, prévoit-on, sera déjà en Grande-Bretagne. Pendant son absence, M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, remplira les fonctions de premier ministre; M. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, celles de leader adjoint de la Chambre des communes et de président du Conseil; M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, celles de secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur ce qui va se passer à Londres. Il vient de se dérouler à la Chambre anglaise des communes un débat sur la politique de l'Empire. Le gouvernement anglais n'a point fait connaître quelle attitude particulière il prendrait sur toutes les questions qui seront soumises à l'étude. Mais M. Hugh Dalton, son porte-parole et président du Board of Trade, n'a pas caché que le but des autorités anglaises était d'en arriver à l'établissement d'une politique commune aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre entre les différentes parties du Commonwealth britannique.

Ici, au Canada, dans les milieux libéraux de langue française on tente de présenter M. King comme le champion de l'autonomie canadienne et un anti-impérialiste. Cette tactique a permis aux libéraux fédéraux de se maintenir au pouvoir, presque sans interruption, pendant vingt-cinq ans. Les libéraux québecois croient qu'ils peuvent encore leurrer la population avec la même tactique. Mais la tâche va être difficile.

M. King a exposé clairement ce qu'il pensait sur les relations impériales au début de la session. Dans un discours qu'il prononçait le 31 janvier 1944, il déclarait ce qui suit:

"A mon avis, la consultation ne saurait être trop fréquente, et la collaboration trop étroite entre les diverses parties de l'Empire britannique ou du Commonwealth des nations britanniques, nom que certains préfèrent sous le rapport des affaires étrangères, de la défense et autres questions de même ordre. Je crois qu'aucun effort n'est trop grand qui vise à coordonner soigneusement ces programmes. Pour ma part, chaque fois que l'occasion se présentera, j'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir, comme dans le passé, pour assurer en ce qui a trait à ces programmes et lorsque la chose est possible, la consultation, la collaboration et la coordination la plus complète entre les diverses parties du Commonwealth des nations britanniques. . . Je suis entièrement en faveur d'une consultation intime, d'une étroite collaboration et de la coordination d'attitudes politiques sur toutes ces questions entre les différentes parties de l'Empire britannique. Soyons unis autant que possible en pensée et en action."

L'attitude de M. King en est donc une de coordination, d'unité de politique impériale. Sur ce point, elle ne diffère point de celle des conservateurs progressistes. Libéraux et conservateurs progressistes poursuivent le même but. Ils ne se divisent que sur les moyens à prendre pour arriver à cette fin. Le premier ministre va à Londres travailler à cette coordination de la politique de l'Empire. M. King, enfin, se montre sous son vrai jour, depuis le commencement de la guerre.

LES REFUGIES

Le Canada a commencé à recevoir des réfugiés politiques européens stationnés dans la péninsule ibérique. Ce ne sont pas les premiers qui nous arrivent d'outremer. Jusqu'à ce jour, le gouvernement canadien s'est efforcé de cacher la vérité à la population. Mais grâce aux démarches répétées de M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, il a dû finir par exposer la vérité. Ainsi, cette semaine, M. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, déposait, à la Chambre des communes un document qui contenait les noms de 932 réfugiés dont 98 p. 100 sont d'origine juive et à qui on a accordé un permis temporaire de séjourner au Canada sous l'autorité de l'arrêté en conseil P.C. 9440 du 10 décembre 1943. Il a fallu près de trois mois pour connaître la vérité.

Le 28 janvier 1944, le ministre des Mines et des Ressources déposait le rapport annuel des permis délivrés sous l'autorité de l'article 4 de la Loi de l'Immigration. Cet article permet au ministre d'émettre un permis par écrit autorisant une personne à entrer au Canada, ou qui étant entrée ou ayant débarqué, à y demeurer sans être assujettie aux dispositions de la Loi de l'immigration. Mais la loi exige que le ministre dépose devant le Parlement, dans les trente jours de sa réunion, un rapport de tous ces permis émis au cours de l'année, avec les détails et les noms des personnes auxquelles ils sont émis.

Or, le rapport ne contenait que deux noms, celui de Roderick Adrian Shephard, sujet britannique né à Riga, et celui d'Eleanor Grace Slocum, citoyenne américaine par naissance, mais aussi sujet britannique par ses parents qui sont nés canadiens.

Il parut étrange au député de Charlevoix-Saguenay que le nombre de ces permis spéciaux fût si petit. M. Dorion flaira quelque chose d'anormal. Dans l'entretemps, il mit la main sur l'arrêté en conseil P.C. 9440 du 10 décembre 1943, qui avait été déposé à la Chambre des communes.

Ce décret ministériel révélait que le cabinet King avait pris certaine mesure pour régulariser la situation d'un certain nombre de réfugiés qui se trouvaient alors au Canada où ils avaient été transférés du Royaume-Uni, et qui avaient obtenu la permission d'accepter de l'emploi au pays ou d'y poursuivre des études sous certaines conditions définies.

Il était décrété, sur la recommandation du secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires étrangères, d'accord avec le ministre des Mines et des Ressources, le ministre de la Justice et le ministre du Travail, et sous l'autorité de la

(Suite à la page quatre)

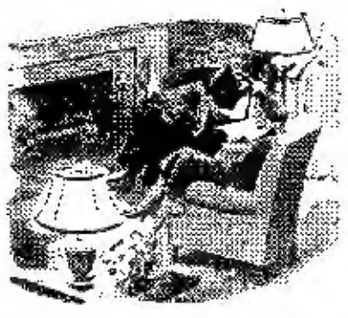

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

La douce intimité du foyer familial

Qui d'entre vous ne se sent pas le coeur joyeux et reconforté en approchant le seuil du foyer familial après de longues heures de travail? Tous, grands et petits, réclament à certains moments le calme et la paix, présages de bonheur.

Il faudrait commencer; peut-être, par comprendre que le bonheur ne se fait ou ne se refait que sous le signe de la sérénité. Tous ceux dont nous sommes chargées d'organiser le bien-être attendent de nos soins de notre humeur, ces ondes sereines qui donnent au foyer son attrait et sa douceur. Il est des femmes qui ne savent point s'arranger pour conduire le ménage, discrètement sans éclats tapageurs et commentaires bruyants. Ce sont celles qui transforment les corridors en pièges croisés de brosses, qui ne cèdent rien, à table, de l'augmentation progressive des denrées alimentaires et des incartades de la bonne.

Soyez certaines que les maris et les enfants qui se retrouvent quotidiennement dans un intérieur à la fois net, ordonné et paisible vous apprécient plus, dans le secret de leur coeur, que si vous leur découvrez les "ficelles" de votre tâche, que si vous leur détaillez vos labeurs et vos ennuis.

Au demeurant, que de miracles accomplis par la maison au décor apaisant et où l'on peut, sans hésitation, venir chercher la détente, le refuge et, au besoin, se reprendre. Que de miracles accomplis par la femme au front serein et qui, par la seule vertu de sa placidité, explique toutes choses, accueille à n'importe quel moment et pardonne même sans rien dire!

On ne sait pas assez combien la paix de la maison est indispensable à l'enfant, à son équilibre, à sa joie, à son heureux développement. Le surmenage scolaire n'est souvent que du malmenage familial parce que le foyer n'est qu'un centre d'agitation. L'écolier qui rentre chez lui le cartable lourd et la tête fatiguée, ne connait pas toujours la zone de détente où il se délivrerait des contraintes de la journée. Un programme de plaisirs fatigants ou d'inutiles corvées sollicite de sa part un nouvel effort d'adaptation. Lui réserve-t-on seulement une chambre, un coin où il peut faire ses devoirs dans le calme et la solitude? Qu'a-t-on organisé pour que son travail quotidien s'accomplisse dans les meilleures conditions?

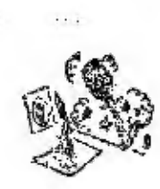

Courrier de Lysette

D.— Je suis un jeune homme de vingt ans et j'ai un bon emploi de bureau. Depuis près de deux ans, je fréquente une jeune fille, et assez sérieusement. Voilà, qu'après m'avoir déclaré son amour, elle me demande maintenant de cesser mes visites pour un certain temps, afin qu'elle puisse rencontrer d'autres jeunes gens et les comparer avec moi. Qu'en pensez-vous?
AMOUREUX

R.—C'est son droit et je ne trouve pas l'idée mauvaise. Vous devriez vous-même mettre à profit ce temps de liberté pour rencontrer d'autres jeunes filles. Un choix suppose une préférence entre plusieurs objets. Le coeur se trompe parfois parce qu'il s'attarde au premier qui le demande, celà est vrai surtout des jeunes filles qui ont moins d'occasions de faire des connaissances.

D.— Quelle sont les qualités d'une véritable amie? La reconnaissance pour les bienfaits reçus en est-elle une? MARIE

R.—L'amitié se noue généralement sans qu'on en analyse les motifs. Montaigne définit ce sentiment ainsi: "Parce que c'est toi et parce que c'est moi." Entre véritables amis, on ne compte pas, on est toujours heureux de se dévouer; il se peut que l'un donne plus que l'autre sans que cette disproportion influe sur les sentiments. La reconnaissance, bien entendu, est la vertu des coeurs nobles qui la donnent sans effort à tous ceux qui leur font du bien. La véritable amitié est extrêmement précieuse mais elle est rare. Beaucoup prodiguent le nom d'ami à des gens qui leur sont au fond très indifférents ou des gens dont ils attendent quelque bienfait; ils confondent volontairement ou non, l'intérêt avec l'amitié.

D.— Pourquoi faut-il que les sottes souffrent tant de leur état? Passée au rang des vieilles filles—26 ans—je me sens lasse de ne rien faire d'intéressant et je voudrais savoir mon avenir assuré par un emploi ou une carrière. Ma seule aptitude consiste à être bonne ménagère et encore on me trouve dépensière, ce qui me fait mal au coeur. Je n'ai jamais eu d'amis et ma timidité me nuit auprès de ceux même qui pourraient m'intéresser. Pourtant, je sens un grand besoin d'aimer. Un conseil s'il vous plait? MERCI

R.—Détompez-vous. Les sots ne souffrent pas de leur état. Au contraire, ils sont ordinairement en admiration devant leur sottise et n'en voudraient sortir pour rien au monde. Vous avez des préoccupation fort naturelles à votre âge qui n'est pas celui que l'on attribue aux vieilles filles, loin de là. Vous pouvez encore être aimée. Il n'y a pour celà qu'à vous donner un peu de peine. Un tout petit effort de volonté n'est pas si coûteux, après tout. Il faut sortir de votre coquille, ne pas écouter votre timidité qui vous suggère que vos moindres bévues sont remarquées. Il n'en est rien. Puis, si vous avez des aptitudes ménagères, il vous facile de les cultiver par des cours spéciaux et qui vous permettrons au besoin de vous créer une carrière intéressante. Courage!

D.—(a) En visitant une amie éprouvée par un deuil doit-on l'embrasser en lui offrant nos sympathies?

(b) Est-il convenable d'offrir des sympathies par téléphone?
CHARLINE

R.—(a) Si cette amie est intime, on peut l'embrasser; autrement on lui donne simplement la main.

(b) Non, il n'est pas convenable d'appeler au téléphone pour offrir des sympathies. Il n'y a que lorsqu'on apprend au cours d'une conversation au téléphone que la personne qui nous parle a été éprouvée par un deuil, que l'on peut exprimer notre sympathie de la sorte.

Les qualités essentielles et la manière d'être

Nous ne parlerons pas de celles qui ont trait au physique. Des goûts et des couleurs on ne saurait discuter. Celui-ci aime une blonde qui croyait préférer les brunes; les formes de telle femme charment l'un et déplaisent à l'autre.

Il ne faut d'ailleurs point récriminer contre cet état de choses qui permet à tout le monde de trouver chaussures à son pied. Donc nous n'envisageons ici que le côté moral. Si une femme ne plaît pas à tous, par les mêmes vertus, il est malgré tout certaines qualités que chacun recherche chez sa compagne. Parmi celles-ci, il faut placer au premier rang la bonté, la tendresse et la gaieté.

La première de ces qualités paraît même devoir être l'apanage essentiel de la vraie femme. Sa bonté ne la rend-t-elle pas aimable, accueillante, sympathique à tous? Une femme bonne n'aura jamais d'ennemis, car elle désarmera les plus méchants par son sourire et ses bienveillantes répliques.

Compréhensive et sensible, elle se montre charitable à toutes les misères; on ne s'adresse jamais impunément à son coeur, et si tous ne l'aiment point également—ce bon M. de La Fontaine n'a-t-il pas dit: On ne saurait contenter tout le monde et son père—il n'est en tout cas, personne qui ne l'estime et la respecte.

Une femme bonne travaille du reste à son propre bonheur; elle ne saurait jamais, il est vrai, être tout à fait malheureuse. Non seulement nul n'oserait lui faire ouvertement du mal, mais elle puise dans la charité de son coeur une intarissable source de joies.

De cette bonté qui s'étend à tous découle la seconde des vertus précitées: la tendresse qui en est un dérivatif, mais un dérivatif un peu spécial et ne s'adressant qu'à quelques privilégiés. Une femme tendre est exquise. Le besoin de caresses qui est en elle et lui donne une si précieuse féminité illumine son visage d'une incomparable douceur. Elle cherche sans cesse, par ses attentions, ses attitudes, ses regards, à n'être pour l'époux qu'un perpétuel baiser!... Tout en elle respire l'amour! sa voix est un enchantement, elle se module, s'alanguit, charme par de secrètes inflexions. Chez cette créature tout est harmonieux. Son être paraît comme imprégné du sentiment qui l'anime. Les mains sont jolies, légères, ou du moins en donnent l'impression, tant elles se font douces et enivrantes. Une femme tendre ne le sera pas exclusivement avec son mari. Elle aimera ses enfants, sinon d'une amour égale. Elle leur apprendra à mour égal. Elle leur apprendra à lui ressembler et les petits se réfugieront bientôt dans les bras maternels avec des gestes ravissants et qui demandent protection. La tendresse est indispensable chez une femme: donc à son foyer. Elle atténue les chagrins, elle calme les souffrances; s'aimer, s'embrasser en famille fait oublier toutes les petites misères extérieures. On ne sent plus bientôt que la chaleur de la précieuse tendresse qui guérit tous les maux.

Parlons enfin de la gaîté. Elle aussi doit être passionnément recherchée, car elle embellit la vie et rend qui est toujours séduisant. Une personne gaie présente un aspect éclaire l'intérieur le plus morose.

Souriante, aimable, franche, sa physionomie, même dépourvue de grâce réelle plaît et séduit. On peut donc affirmer qu'en certains cas la gaîté remplace la beauté. De plus, la femme gaie ne permet pas qu'on s'ennuie auprès d'elle. Prenant toujours elle-même la vie du bon côté, elle n'autorise point à ce qu'on la considère tristement. Enfin la gaîté conserve la jeunesse. Le physique vieillit, moins quand le coeur garde de l'enthousiasme. Il ne faudrait point conclure que la femme gaie soit moins sérieuse qu'une autre. Si elle se montre toujours joyeuse, c'est simplement parce qu'elle sait le prix du bonheur, pour avoir vécu, c'est-à-dire souffert.

A toute les qualités charmantes que nous venons d'énumérer, il convient encore d'ajouter la franchise. Jamais un coeur joyeux n'est capable de mensonges. Trop impulsif, il s'embrouillerait dans le réseau infernal de combinaisons compliquées, et préfère de beaucoup la simple et magnifique vérité.

Cependant on pourrait croire, d'après l'impression heureusement frivole que nous nous sommes efforcé de donner au personnage joyeux, qu'il est peut-être moins intelligent et moins réfléchi qu'un autre. Il n'en est rien. Le rire est, au contraire, une preuve d'esprit. C'est, de plus, un brevet contre la maladie. Les gens qui prennent allègrement la vie n'ont pas le loisir de penser aux souffrances physiques et, les oubliant, elles ne les ressentent plus que très atténuées. Au lieu d'apprendre aux jeunes filles tant de programmes ardus, dans lesquels l'algèbre voisine avec la philosophie, et la botanique avec le grec, les mères ne feraient-elles pas mieux de s'attacher à parfaire l'éducation du coeur de leurs enfants? Elles leur apprendraient ainsi une des choses les plus difficiles au monde—et dans le monde—être heureuses!

La jeunesse vit d'espérance; la vieillesse, de souvenir.—Montaigne.

POEME ANCIEN

Vous souvient-il encor de ces temps abolis
Où la lampe jetait ses clartés sur nos ombres?
Et de la table où ruilait le vin d'oubli?
Et des cristaux et des plats d'or et des décombres
Du réveillon?... Ah! les courtes soirées d'hiver...
Que m'importait la bise aux rafales sournoises,
Si le cèdre dans l'âtre émettait son feu clair;
Si vos doux yeux charmants et purs, tels deux turquoises
D'un bleu profond, miraient pour les miens tout le ciel
Et rendaient la finesse exquise de votre âme
Plus sensible à mon âme!... En vain quelque missel
S'offrait, enluminé d'anges et d'oriflammes;
Nous l'avions refermé, tandis que nos parents,
Insoucieux de nous, tisonnaient mieux les buches
Qu'ils n'apaisaient nos coeurs... Moi, vous accaparant,
Je soupirais ces mots ingénus, sans embuches,
Comme on les sait en la jeunesse où tout est pur,
Des mots simples et bons, et jaillis de moi-même
Spontanément. Ainsi naît l'aube dans l'azur.
Vous souvient-il? La ritournelle était: "Je t'aime!"
Une source chanta sa chanson en nos coeurs.
Vous ne me dites rien; mais votre main tremblante
Inclinant votre coupe en versa la liqueur
Sur vos genoux où s'épancha la tache lente...
Vous souvient-il, âme d'avril, vous souvient-il
Du malheur réparé, surtout de notre trouble?
De notre joue en fleur, et comment votre cil
En effleurant ma joue en fit la rose double?
O vous plus blonde qu'un soleil,
Vous mon premier amour vermeil,
De notre adieu vous souvient-il, sans qu'on se touche,
Quand les abeilles de nos baisers indonnés
Bourdonnaient sur le bord de nos ardentes bouches?...

Ce sont les seuls baisers que tu m'as pardonnés.

MAURICE HEBERT

Petits conseils

LA MENACE DES MITES

Une mite, grosse comme un rien, peut à elle seule lancer sur vos lainages une attaque du genre commando. Dans certaines parties du Canada, la saison des mites est déjà ouverte, malheureusement on le réalise souvent trop tard.

• •

BADIGEONNEZ LEGEREMENT

Badigeonnez légèrement avec du gras les bords de la marmite dans laquelle vous faites cuire du macaroni, du spaghetti, du riz ou toute autre pâte alimentaire. Ceci les empêchera de déborder.

• •

UNE BONNE SOUPE

La ménagère française a la renommée de faire d'excellentes soupes. On dit qu'elle tenait toujours à l'arrière du poêle, une marmitée de bouillon. Comme elle serait heureuse aujourd'hui, cette bonne française, de pouvoir se procurer quelques-uns des aliments disponibles ici, quand même ce ne serait que des restes. Pensez-y la prochaine fois que vous serez tentée de jeter des légumes ou des os. Ces aliments contribuent à faire un bouillon excellent: os, restes de viande, abattis, céleri, bouts d'oignons, persil, légumes crus, eau de cuisson des légumes, sauces, tomates, oignons macaroni,

• •

PAIN ET PAPIER CIRE

Tenez le pain bien enveloppé dans du papier ciré, dans le réfrigérateur pour plus de fraîcheur ou dans une boîte à pain bien ventilée. Conservez le papier ciré, vous trouverez bien à l'employer.

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5646
FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

Pharmacie Michaud
PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE
28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL RÉGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 27 avril 1944

La charité du Pape et la guerre

"Relations" expose dans son dernier numéro ce que Pie XII a fait depuis le commencement de la guerre, soit par lui-même au Vatican, soit par les délégations apostoliques en divers pays, pour les victimes de la guerre. Voici le passage qui concerne la Délégation apostolique du Canada.

"En un an, douze mille messages furent envoyés au Vatican par la seule Délégation apostolique d'Ottawa. Au Canada, l'oeuvre de charité du Pape s'étend particulièrement aux prisonniers de guerre. Un livre de prières a été imprimé en allemand et distribué aux catholiques. A l'occasion des fêtes de Noël, S. Exc. le Délégué apostolique ou ses représentants visitèrent tous les camps de prisonniers, y apportèrent le message et les dons du Saint-Père. En une seule année, la somme de dix mille piastres a été distribuée parmi les réfugiés, prisonniers, internés civils au Canada. Grâce à des bienfaiteurs canadiens et à l'intervention de la Délégation apostolique, vingt-cinq étudiants naguère internés, ont été placés dans des établissements où ils pourront continuer leurs études. La colonie japonaise, déportée dans le diocèse de Nelson (C. B.) a été l'objet d'une assistance spéciale... N'oublions pas que le Saint-Père a besoin de notre aide et qu'il fait constamment appel à notre charité. Les aumônes peuvent être adressées à la Délégation apostolique à Ottawa. L'Ecole Sociale Populaire les transmettra volontiers".

L'Australie réduit ses effectifs

L'Australie démobilisera incessamment 90,000 hommes présentement aux armées. Ils n'y a pas à dire que l'Australie n'est pas un pays loyaliste, ni qu'il ne se trouve pas pour ainsi dire à portée de feu des Japonais. Et pourtant ce valeureux pays croit qu'il est un terme à tout effort de guerre, hors duquel cet effort cesse d'être raisonnable et confine à la témérité. Voilà pourquoi le gouvernement australien, dans une mesure pleine de sagesse, a décrété le licenciement de près de cent mille de ses soldats.

Les problèmes d'ordre économique intérieur auxquels se butent les Australiens sont les mêmes pour le Canada, et pourtant nous ne cessons d'augmenter les effectifs de nos armées.

Nous sommes pour un effort de guerre total mais n'allant pas jusqu'au démunissement extrême, jusqu'à la compromission certaine de nos possibilités économiques. Ce n'est pas manquer de loyalisme envers la Grande-Bretagne ni même porter atteinte à la solidarité des Nations-Unies que de limiter notre effort de guerre à nos moyens les plus généreux. Le Canada est un pays faiblement peuplé. Par contre ses richesses naturelles sont énormes et peuvent jusqu'à la fin jouer un grand rôle, à condition qu'elles soient de mieux en mieux mises en valeur. Et pour mettre ces richesses en valeur, il faut une politique en conséquence, une politique réaliste qui s'exerce en fonction de l'avenir. Le Canada sera l'un des grands fournisseurs de matériaux dans la reconstruction européenne d'après-guerre. Nos gouvernements, sacrifiant imprudemment aux besoins du moment, compromettent de plus en plus le rôle que nous serons appelés à jouer.

L'Australie nous donne l'exemple d'une politique de guerre bien équilibrée. Nos maîtres de l'heure sauront-ils en profiter?

C. M.

"Le Bien public"

Pour le maintien des restrictions alcooliques

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal a adressé à M. Godbout la lettre suivante:

Monsieur le premier ministre,

Le gouvernement fédéral vient de remettre aux provinces la règlementation du commerce de l'alcool. Des pressions s'exercent pour faire disparaître les restrictions imposées l'an dernier. Nous vous prions de vouloir bien les maintenir.

Dans un communiqué récent l'épiscopat de notre province a dénoncé de nouveau le fléau grandissant de l'alcoolisme. Il en est peu qui nous soient aussi funestes. On le rencontre à la source de la plupart des principaux maux qui nous rongent: tuberculose, maladies vénériennes, désorganisation des foyers, mauvaise éducation des enfants.

Que quelques-uns puissent souffrir de ces restrictions nous l'admettons volontiers. Mais la guerre ne se gagne pas sans sacrifices. Surtout une nation forte ne saurait s'édifier sans des corps vigoureux et des moeurs saines. L'alcoolisme ruine les corps et avilit les moeurs. Il importe donc de le combattre par des mesures énergiques. Les restrictions au commerce de l'alcool se rangent parmi les plus efficaces.

Vous aurez, monsieur le premier ministre, l'approbation de la grande majorité des citoyens de cette province si vous maintenez les restrictions en vigueur. Nous osons compter que vous n'y manquerez pas.

Mouvements antichrétiens

"Our Sunday Visitor" qui dénonçait récemment avec vigueur les manoeuvres communistes dans les pays occupés revient à la charge pour montrer les tendances de ces mouvements et le danger qu'il y aurait à les appuyer. Voici la conclusion de son article:

"Les gens qui sont le plus occupés à la construction du monde nouveau d'après-guerre s'adonnent à la même philosophie sans-Dieu que les auteurs des désordres internes de la France, de la Belgique, de l'Italie, du Portugal, de l'Autriche, du Mexique, du Brésil, et d'autres pays, même avant la première grande guerre — tous ennemis de l'ordre chrétien et posant devant le public comme des "patriotes".

"Les apôtres antichrétiens cherchent à monter au pouvoir ceux qui renient Dieu et qui ne voudront par conséquent rien reconnaître de ce qui appartient à Dieu. Ils appelleront le culte divin une superstition dont il faut protéger le peuple. Et sans Dieu comment existerait-il des lois divines, une morale naturelle? Le seul critère des privilèges et des défenses sera l'utilité.

"C'est sur les vérités que s'appuient les principes: si les vérités de la religion sont rejetées, on rejettera les principes basés sur elles.

"Les principes contenus dans la Déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis sont des principes chrétiens. Ce sont des principes solides. Il faut continuer à les appliquer. Nous qui prétendons cette guerre menée pour la sauvegarde des quatre libertés chez nous et dans le monde entier, si nous sommes logiques nous n'accorderons aucun appui à ceux qui complotent pour conserver les régimes sans-Dieu dans le monde — quel que soit le nom dont ils se couvrent."

E. S. P.

SUR LE FRONT ECONOMIQUE

Bien des gens, notamment certains politiciens, partisans de la vieille école économique libérale, s'imaginent qu'il ne peut y avoir de prospérité, pas même d'activité économique soutenue dans un pays sans la venue et la présence constante du capital étranger. Pour eux, le développement et l'exploitation de nos ressources naturelles reposent fatalement sur le capital étranger.

Pas de capital étranger, pas de travail et, pas de travail, mort économique. Les bras disponibles seront condamnés à l'inactivité, même si de multiples besoins demeurent insatisfaits et d'immenses richesses inexploitées. Et combien de fois n'avons-nous pas entendu dire: "Nous manquons de capitaux. Nous avons besoin, ou encore: nous ne pouvons vivre sans le capital étranger!" Enfin: "Attention! vous allez provoquer la fuite du capital étranger et ce sera le désastre!" Et combien d'autres formules semblables!

Que peut-il y avoir de vrai dans tout cela, et, dans quelle mesure pouvons-nous avoir besoin du capital étranger pour développer et exploiter nos ressources naturelles?

Commençons par bien établir que pas un capitaliste étranger ne dépense de capitaux étrangers au Canada. En effet, nous ne voyons jamais un Britannique s'amener au pays avec des livres sterling et payer en livres sterling marchandises et ouvriers canadiens. La livre sterling ne circule pas plus au Canada que le franc, le yen, le peso ou le florin. Et s'il nous arrive, en temps normal, de mettre la main sur des dollars américains, ce n'est que bien accidentellement et temporairement; les banques s'empressent de les rafler dès qu'elles en ont l'opportunité.

En toutes circonstances, le capitaliste étranger commence toujours par échanger ses capitaux ou sa monnaie étrangère contre des capitaux ou de la monnaie canadienne qui, seule, a cours légal ou conventionnel au Canada. Et si le capitaliste étranger peut ainsi troquer ses capitaux étrangers contre des capitaux canadiens, c'est donc que les capitaux canadiens existent, et, s'ils n'existent pas, que la banque canadienne avec qui l'étranger transige les met au monde pour les besoins de cet étranger. Dans un cas comme dans l'autre, la présence de l'étranger et de ses capitaux ne nous paraît pas essentiellement indispensable à l'existence, la création ou la mise en circulation des capitaux nécessaires à l'exploitation de nos ressources puisque ces capitaux sont toujours canadiens et d'origine canadienne.

Mais alors, à quoi peut bien servir le capital étranger?

Tout simplement à payer les marchandises et services qui nous viennent de l'étranger.

Ainsi, en échangeant ses capitaux contre des dollars ou un compte-dollars canadiens, le capitaliste étranger mettra fatalement à la disposition des institutions financières chargées de la compensation, ou de l'échange des capitaux, des devises étrangères (dollars américains, livres sterling, yen, pesos, francs, etc., etc.) qui permettront aux Canadiens, ou même aux capitalistes étrangers installés au pays, d'acheter des marchandises ou payer des services venant de l'étranger.

En d'autres termes, le capital étranger nous permet tout simplement d'importer. Inutile d'ajouter que nos exportations jouent le même rôle et nous permettent d'importer pour autant. Nous exportons pour importer comme le marchand peut vendre pour acheter.

Evidemment, aussi longtemps qu'un pays est dans le stage de l'économie agraire et extractive, ou passe par la période transitoire du développement industriel, le capital étranger lui est indispensable, soit pour importer des outils et autres biens qu'ils n'est pas en mesure de fabriquer, soit pour importer la machinerie ou les biens de capital qui lui permettront de fabriquer sur place ses outils et le dispenseront d'importer pour autant par la suite. Mais, dans la mesure où un pays atteint le stage de la maturité économique et peut se dispenser d'importer de l'étranger pour subvenir à ses besoins, dans la même mesure sa prospérité ou son activité économique n'est plus subordonnée à la venue du capital étranger. Et quand M. Howe nous assure que le Canada "peut maintenant fabriquer tout ce qui se fabrique ailleurs", il devrait du même coup entendre que nous n'avons plus ou pratiquement plus besoin du capital étranger pour vivre et prospérer.

Il importe donc de bien retenir que le capital étranger n'est ou ne sera nécessaire à la prospérité du Canada que dans la mesure où nous pouvons avoir besoin de ce même capital pour importer de l'étranger. Et dans la mesure où le Canada est économiquement indépendant de l'étranger, dans la mesure il est indépendant et n'a pas besoin du capital pour être économiquement actif et prospère.

Roger VEZINA

En Irlande

Le Devoir. — Le "Globe and Mail" de mercredi publiait une dépêche spéciale de Dublin où l'on citait un large extrait du mandement de carême du cardinal MacRory, archevêque d'Armagh, primat de toute l'Irlande, aujourd'hui octogénaire. (Armagh est situé dans ce qu'on appelle l'Irlande du Nord).

On y pouvait lire: "L'Irlande, comme tout, n'est pas en guerre, mais elle est aussi profondément intéressée que n'importe quelle autre nation belligérante dans la paix qui suivra. Puis-je aller plus loin et affirmer qu'elle a autant de droit qu'aucune d'entre elles à son intégrité et à sa liberté?

"Je vois que quelques gens ici dans le Nord suggèrent déjà, s'ils n'exigent pas, qu'on use envers l'Eire d'un traitement de vengeance à cause de sa neutralité durant la guerre. Je me demande ce que ces gens comptaient que ferait l'Eire. Voulaient-ils qu'elle manifestât de la gratitude quand elle ne pouvait d'aucune façon en ressentir? Désiraient-ils qu'elle manifestât de la gratitude pour la division (partition), qui, il y a quelques années, avait injustement coupé en deux, contre sa volonté, l'une des plus vieilles nations de l'Europe? Le fait est que l'Eire mérite de la gratitude dans les circonstances, pour ne pas s'être alliée avec les nations de l'Axe et ne leur avoir pas offert l'hospitalité et de l'aide.

"L'histoire démontre au delà de tout doute que, pendant plusieurs siècles, l'Angleterre a traité cette île-soeur injustement, cruellement même. Pensez alors à ce que signifie, après tout ces siècles de souffrance et de douleur, de voir le pays dépouillé de sa nationalité par la division.

"Je ne répète pas ces choses dans un esprit de vengeance. Dieu m'en garde. Je le répète pour rappeler à l'Angleterre et pour apprendre aux Etats-Unis, qui font tous deux profession de combattre dans cette guerre pour le triomphe des petites nations, que l'Eire a le droit de garder intacte sa nationalité."

Et voilà qui aide à comprendre beaucoup de choses.

Qu'est-ce que le souvenir des hommes? Une heure de travail pour un marbrier.—Alphonse Karr

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1898
TEL. 7-7648 11 RUE ELM, EST

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Réparation de montres
SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables
N'allez pas manquer cet important rendez-vous à cause de votre montre défectueuse. Faites-la réparer par
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Tél. 3-0611
En haut de la Banque Royal

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Loi des mesures de guerre, d'autoriser le ministre des Mines et des Ressources ou toute autre personne ayant reçu son autorisation, de délivrer un permis temporaire d'entrée au Canada à tout réfugié transféré du Royaume-Uni au Canada et dont l'admission ici a été sanctionnée par les autorités compétentes, et cela nonobstant toute disposition de la Loi de l'immigration.

A la première lecture de l'arrêté en conseil, puisqu'on parlait de réfugiés transférés du Royaume-Uni au Canada, on était naturellement porté à croire qu'il s'agissait d'Anglais. Mais ce qui intrigua le député de Charlevoix-Saguenay, ce fut de voir qu'au lieu de recourir à la Loi de l'Immigration qui permettait au ministre d'émettre des permis spéciaux, pourvu qu'il en fît rapport au Parlement, le gouvernement avait cru mieux de passer un arrêté en conseil qui le libérait de faire ce rapport au Parlement. Qu'est-ce que le gouvernement pouvait bien chercher à cacher? Pour en avoir le coeur net, le député de Charlevoix-Saguenay inscrivit les questions suivantes au feuilleton de la Chambre: "Combien de réfugiés sont entrés au Canada depuis le 3 septembre 1939? Quels étaient leurs pays d'origine? Tous ces réfugiés sont-ils demeurés ici? Quelques-uns d'entre eux retournèrent-ils en Europe? Dans l'affirmative, combien? Combien de permis le ministre des Mines et des Ressources ou toute personne autorisée par lui ont-ils délivrés sous l'autorité de l'arrêté en conseil P.C. 9440 du 10 décembre 1943?"

Le ministre des Mines et des Ressources ne tenait pas évidemment à fournir les renseignements, à moins d'être forcé. Il répondit à la première question: "Ces renseignements ne sont pas disponibles; les statistiques de l'immigration ne comprennent pas la classification **réfugiés**. Quant aux questions 2, 3, 4, et 5, voyez la réponse 1. Pour ce qui est de la question 6, le nombre de ces réfugiés est de 932."

Cette réponse ne satisfait point le député de Charlevoix-Saguenay. Au début de mars il revenait à la charge avec une nouvelle question, inscrite au feuilleton de la Chambre: "Quels sont les noms, le domicile antérieur et l'origine raciale des personnes à qui le ministre des Mines et des Ressources a délivré des permis en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil P.C. 9440, approuvé le 10 décembre 1943?"

Cette fois-ci, il ne restait plus d'échappatoire. M. Crerar demanda que ces questions fussent réservées comme ordre de dépôt de documents, parce que, expliqua-t-il, il faudra un temps considérable pour obtenir les renseignements demandés.

Enfin, le 17 avril, le ministre des Mines et des Ressources fournissait la liste des noms de ces gens, avec leur origine raciale et le lieu d'où ils venaient. Tous venaient du Royaume-Uni, mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, 98 p. 100 sont d'origine juive et portent des noms à consonnances allemandes.

Tout semble donc indiquer que le gouvernement a passé l'arrêté en conseil P.C. 9440 seulement dans le but de n'avoir pas à faire rapport au Parlement, comme il aurait dû le faire, si le ministre des Mines et des Ressources s'était prévalu de la Loi de l'immigration pour accorder à ces réfugiés politiques européens un permis temporaire de séjour au pays. Le gouvernement a voulu jouer à la cachette. Mais la vérité a fini par luire. Toutefois elle n'est pas complète.

Il est, en effet, une question qui se pose à notre esprit. Comment ces 932 réfugiés de nationalité ennemie ont-ils pu entrer illégalement au Canada. Il s'agit bien de sujets de nationalité ennemis. L'arrêté en conseil P.C. 9440, en effet, visait, ainsi qu'il le dit, à rendre la situation de ces **réfugiés** semblable à celle de la plupart ds sujets ennemis au Canada. Sur ce point, le gouvernement a gardé le silence.

DEUX NOUVEAUX MINISTERES

La Chambre des communes a approuvé, en première lecture, les bills visant à créer deux nouveaux ministères. Le premier, c'est celui de la Restauration, et le second, c'est celui des Affaires des anciens combattants.

Le ministère de la Restauration aura l'autorité d'énoncer et de coordonner les plans de restauration et de les exécuter pendant une période d'années à la suite des hostilités. Il s'occupera de la coordination éventuelle, dans ce domaine, non seulement entre les ministères du gouvernement à Ottawa, mais encore entre les initiatives du Dominion, celles des provinces, et celles des municipalités dans les provinces. Ce ministère sera organisé comme les autres ministères. C'est dire qu'il comptera un ministre, un sous-ministre, peut-être un adjoint parlementaire et le personnel requis. On croit que M. C.-D. Howe, qui est ministre des Munitions et des Approvisionnements, deviendra le premier titulaire de ce nouveau ministère.

M. King, en effet, a dit qu'il n'était pas question pour le moment, de nommer un ministre autre que ceux qui font présentement partie du cabinet et que l'intention était de nommer l'un des membres déjà au courant des rouages administratifs et ,point très important, qui connaisse intimement ses collègues, pour être en mesure de conférer facilement avec les titulaires des divers ministères, de façon à en obtenir toute la collaboration possible dans la mise à exécution de la politique ministérielle relative au travail de reconstruction. La durée de ce ministère sera de quatre ans, à partir de la fin des hostilités entre le Canada, d'une part, et l'Allemagne et le Japon, d'autre part.

Le nouveau ministère des Affaires des anciens combattants est destiné à remplacer, en partie, le ministère des Pensions et de la Santé nationale et à assumer l'administration et le contrôle de toutes les affaires qui ne relèvent pas, par statut, de quelque autre ministère, et à les consolider sous ce ministère, et qui ont trait au soin, au traitement, à l'entraînement et à la réintégration dans la vie civile des membres et des anciens membres des forces armées et d'autres affaires qui peuvent lui être confiées de temps à autre.

Subséquemment à l'adoption de cette mesure la première partie de la loi de 1923, instituant le ministère des Pensions et de la Santé nationale, sera abrogée. La première partie de cette loi, en effet, trait, des affaires des soldats, des hôpitaux, des pensions, des soins médicaux, du rétablissement et le reste.

Quand le parlement aura adopté la création du troisième nouveau ministère que le gouvernement projette, celui du Bien-Etre social, le présent ministère des Pensions et de la Santé nationale disparaîtra, parce que ce qui concerne la santé nationale sera placé sous l'autorité du nouveau ministère du Bien-Etre social.

NOUVELLES BREVES

Au cours de la semaine, le gouvernement a annoncé quelques importantes nouvelles. Ainsi le premier ministre a fait savoir que, en vertu d'un nouveau traité passé avec la Chine, le Canada admettra au pays, pour des périodes indéterminées, des marchands, des médecins, des dentistes et d'autres hommes de profession chinois. Le Canada a signé un pacte d'aide mutuelle avec le Comité français de la libération nationale. Le ministre des Munitions et Approvisionnements a fait savoir que le gouvernement établira un office du transport aérien avant la fin de la session. Au nom du gouvernement, M. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, a annoncé que l'entente de Hyde-Park, signée le 20 avril 1941, entre le Canada et les Etats-Unis, a pris fin, mais qu'il continuera néanmoins d'exister une étroite collaboration dans la production de guerre entre le Canada et les Etats-Unis.

Rectification

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la Tribune libre que nous adressait la semaine dernière M. Albert-J. Rathwell A la troisième ligne il fallait lire "créditistes" au lieu de "récidivistes". Dont acte.—La rédaction.

Nouveau Delhi — L'armée indienne se compose de 2,000,000 soldats, soit la plus forte de l'histoire indienne et la plus grande armée de volontaires du monde. Les recrues étaient enregistrées au taux de 50,000 hommes par mois.

Salle d'étude sur le Crédit Social

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

290 rue King, est **Sudbury**

Faites votre propre mélange

Aubaine en peinture pure

25 lbs DE BLANC DE PLOMB

Martin-Senour

pour extérieur et intérieur

1 gallon d'huile crue ou cuite
1 pinte de térébentine pure

Valeur régulière $5.35

Spécial $3.98

GRAND SPECIAL

VERNIS

Pour usage général

fabriqué par MARTIN-SENOUR pour toutes surfaces intérieures

Valeur rég. $3.75

VENDREDI ET SAMEDI

le gallon $2.49

LE PRINTEMPS RAMENE

LA VENTE DE PEINTURE DE COCHRANE

POUR 2 JOURS SEULEMENT

VENDREDI ET SAMEDI — LUNDI ET MARDI

Marque "Household"

PEINTURE POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR

LA PINTE **59¢** LE GALLON **1.98**

Lignes brisées Martin-Senour de première qualité
Extérieur et intérieur

Peinture et Email

CONTENANT PEINTURE PURE A 100%. PEINTURE "NEU-TONE FLAT OIL"
EMAIL NEU-GLOSS ET SEMI-GLOSS ET EMAIL HIGH-GLOSS
POUR TOUT USAGE
REDUCTION DE 25 A 40% SUR LIGNES BRISEES
De couleurs et de grandeurs — De nombreuses teintes en vogue
N'avons pas toutes les grandeurs dans chaque espèce différente.

½ chop.	chopine	pinte	½ gallon	gallon
35¢	60¢	1.10	1.95	3.65

GRAND SPECIAL

Térébentine pure, la pinte 49¢

Vente finale de lignes discontinuées en

Alabastine - Muresco

Prix rég. 70c — pqt de 5 lbs 39¢

COCHRANE - DUNLOP
HARDWARE LIMITED
SUDBURY, ONTARIO

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Malgré les exigences des forces armées et des usines de guerre, l'ouverture des ligues majeures de baseball a eu lieu officiellement la semaine dernière. Comme nous l'avons déjà affirmé la quantité et la qualité des joueurs a évidemment diminué cette année mais l'opinion générale qui circule est que les équipes vont être encore assez nombreuses pour que le baseball puisse fonctionner. Plusieurs amateurs du sport favori des Américains se demandent comment les New-York Yankees et les Cardinaux de St-Louis vont se comporter au cours de la nouvelle saison. (On sait que les deux équipes remportèrent le championnat dans leur ligue respective l'an dernier). Au sujet des Yankees, un fait est certain; ils n'ont pas l'alignement qui réussit à disposer des Cardinaux si facilement dans les dernières séries mondiales. Depuis cet événement mémorable, Bill Dickey, Joe Gordon, Charlie Keller et Roy Wetherley sont au nombre de ceux qui ont dû quitter l'équipe. Joe McCarthy pourra-t-il trouver des remplaçants convenables? On ne rencontre pas un Dickey ou un Keller à tous les coins de rue ou plutôt sur n'importe lequel champ des ligues mineures. Cependant le pilote des Yankees a encore une consolation: son corps de lanceurs est demeuré intact et c'est dans ce département que les champions du monde sont encore puissants. Pour faire contraste avec la position du New-York, les Cardinaux de la ligue Nationale ont pratiquement la même équipe qui faisait face aux Yanks l'automne dernier. Walker Cooper, considéré comme le meilleur receveur du baseball professionnel, est encore à son poste. Dans le champ intérieur, Ray Saunders, Slats Marion et George Hurawski auront encore l'occasion de briller; Emile Verban, une recrue sensationnelle couvrira le deuxième but à la place de Jimmy Bracon, la seule perte importante de Billy Southworth. Stan Murial, Debs Garms et Johnny Hopp évolueront dans le champ extérieur. Quant aux lanceurs, le pilote des Cardinaux n'en a guère d'inquiétude; avec Mort Cooper, Max Lanier et Harry Gumbert, le St-Louis pourra remporter plusieurs victoires. Pour résumer, nous croyons que les Yankees seront peut-être dépassés dans la ligue Américaine cette année; le Washington ou les Bracons donnent une excellente impression de leur équipe. Quant aux Cardinaux de la National, ils n'auront l'opposition que les Yankees devront affronter; si l'Armée n'intervient pas ils ont grand chance de remporter de nouveau le championnat de la ligue.

• •

Henry Dunn, président de la ligue de balle-molle à Sudbury, nous apprenait dernièrement que les activités du circuit vont être meilleures cette année que l'an dernier. Il y aura probablement 5 équipes qui feront partie de la ligue Senior. Aussi Henry se propose-t-il d'organiser des ligues mineures pour les jeunes de la ville avec l'aide de quelques amis. Nous félicitons le pilote des Shamrocks pour son dévouement et nous lui souhaitons bonne chance dans ses entreprises.

• •

Nous apprenons en outre que l'équipe Wolfe de la ligue Intermédiaire de balle-molle a d'excellentes finances pour la nouvelle saison prochaine. L'ouverture de ce circuit aura probablement lieu le mois prochain. Le club Wolfe, champion de la ligue Intermédiaire d'an dernier, commencera son entraînement sous peu.

Des héros

Connaissez-vous les noms de nos héros qui ont sauvé le pays en 1660? Les voici:

Adam Dollard des Ormeaux
Mathurin Soulard
Louis Martin
François Crusson
Jean Tavernier
Nicolas Tillemont
Jacques Brassier
Robert Juree
Jacques Boisseau
Christophe Augier
Simon Grenet
Nicolas Josselin
Blaise Juillet
Laurent Hébert
René Roussin
Etienne Boivin
Jean Lecompte
Alonie de Lestres
Jean Valets
Nicolas du Val

Un aspect de notre histoire

Un aspect de notre histoire: l'esprit surnaturel des fondatrices. La vocation de Jeanne Mance.

M. Augustin Potvin

Je me souviens que, sur les bancs de l'Université d'Ottawa, nous éprouvions une profonde émotion chaque fois que le bon Père Guertin nous racontait, larmes aux yeux, les hauts faits de notre histoire. Au nombre des récits mis en lumière par ce maître zélé, il en est un qui me revient en mémoire plus vivement en cette semaine de la fierté nationale. C'est celui qui a trait à la vocation de Jeanne Mance. Permettez-moi d'en retracer ici les grandes lignes.

Le 2 février 1635 ou 1636, un pauvre percepteur d'impôts de la ville de La Flèche, en Anjou, se sentit convaincu, après une fervente communion, queDieu l'appelait à fonder un hôpital, dans l'île de Montréal, en Canada. Cet homme s'appelait Jérôme le Royer de la Dauversière.

Vers la même époque, un jeune prêtre, J.-J. Olier, prédicateur dans les campagnes, comprit, au cours d'une retraite, que Dieu l'appelait à se dévouer à la conversion des âmes dans le Nouveau-Monde.

Un beau jour, M. de la Dauversière, aux prises avec sa pieuse chimère, se rend à Paris, afin de consulter des personnes éclairées sur les moyens de mettre à exécution son étonnant projet. Par hasard il rencontre M. Olier, au Château de Meudon. Alors, ces deux hommes qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre, poussés par une force mystérieuse, se saluèrent mutuellement par leur nom et s'embrassèrent comme deux amis d'enfance. Non seulement M. Olier confirma de la Dauversière dans son projet, mais il voulut y prendre une part active lui-même. Il donna un rouleau de cent louis au fonctionnaire angevin et lui promit de s'occuper activement à recruter des associés pour la nouvelle entreprise.

Par la suite, comme M. de la Dauversière et l'un de ses amis, le baron de Fancamp, étaient à surveiller l'embarquement du matériel nécessaire au nouvel établissement, ils s'aperçurent qu'il leur manquait une aide absolument indispensable, que tout leur argent ne pouvait remplacer: c'était une femme sage et intelligente, d'un courage à toute épreuve, qui les suivrait au Canada pour prendre soin des denrées et des autres fournitures nécessaires à la subsistance de la colonie et, en même temps, pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. La Providence y pourvut encore à point, en amenant du fond de la Champagne, au lieu même de l'embarquement, Jeanne Mance, l'un des principaux instruments dont Dieu voulait se servir pour l'établissement de la nouvelle colonie.

Prévenue dès sa tendre enfance de grâces singulières, elle s'était consacrée à Dieu à l'âge de six ou sept ans par le voeu de perpétuelle chasteté et avait toujours vécu depuis dans la pratique parfaite de la vertu, sans éprouver pourtant aucun attrait pour la vie religieuse. Vers le milieu du mois d'avril 1640, elle entendit parler pour la première fois du zèle de Mme de la Peltrie et de la générosité de la duchesse d'Aiguillon. Ce fut comme un trait de lumière qui lui découvrit à elle-même sa vocation. Son directeur de conscience fit d'abord des objections mais, plus tard, le fameux Père Saint-Jude déclara qu'il croyait que sa vocation pour le Canada était l'oeuvre de Dieu.

Jeanne Mance, rassurée, fait part de ses projets à ses parents qui s'y opposent avec la dernière énergie.

—Pourquoi voulez-vous aller au Canada? lui demande-t-on.

—Je l'ignore, répond-elle, mais je m'abandonne complètement à la volonté de Dieu.

Et bientôt, Jeanne Mance quitte son pays, bien décidée à prendre le premier bateau qui ferait voile pour le Canada, mais ne sachant absolument pas où le trouver. On veut la diriger sur Dieppe, mais elle gagne La Rochelle et vient se présenter au Père Laplace, jésuite, qui, à ce moment même, était à converser avec M. de Fancamp de l'établissement de Montréal.

Le lendemain, à la porte de l'église des Jésuites, Jeanne rencontre M. de la Dauversière, et bien que tous deux se voyaient pour la première fois, ils se saluèrent par leur nom et, en un tournemain, Jeanne était reçue au nombre des associés de la nouvelle compagnie.

Et voilà encore un coup de la Providence!

Puisse le récit qui précède édifier les lecteurs de "l'Ami du Peuple" comme il a édifié les jeunes élèves que nous étions, sur les bancs de l'Université! Puisse l'étude de notre histoire nous apprendre à exalter avec plus de conviction que jamais, en cette semaine de fierté, les gloires et les vertus des fondatrices de notre pays! Puissent Jeanne Mance et toutes les nobles femmes du passé susciter de nouveaux héroïsmes chez les femmes d'aujourd'hui et de demain!

Hitler a peur d'une femme

Thérèse Neumann

L'histoire de Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth, est assez peu connue des Canadiens mais en Europe, sa vie extraordinaire n'est un secret pour personne. Quel contraste que ce crucifix ambulant prêchant partout l'amour et la tolérance à un monde opprimé par la haine et l'ambition des puissants!

A l'exemple de saint François d'Assise, Thérèse porte sur son corps les cinq plaies du Sauveur et chaque vendredi, ces plaies revivent et causent d'atroces souffrances qu'elle ne manque pas d'offrir au Père Eternel en union avec celles déjà endurées par son Fils le Vendredi Saint.

Il y a quelques années, elle fut portée disparue. Pendant des semaines, on tenta par tous les moyens de s'assurer du fait mais ce fut peine perdue. Le gouvernement nazi insista pour que jamais son nom ne fût écrit ou même prononcé soit en conversation soit à la radio, au télégraphe ou dans les journaux. La vérité, c'est que pour se dérober à la curiosité du public, elle se réfugiait chez sa soeur, ménagère de Mgr l'Evêque d'Eichstatt. Non seulement à Konnersreuth mais c'est dans toute la province de Bavière, voire même par toute l'Allemagne qu'on admire et qu'on vénère cette humble fille. Un religieux franciscain disait récemment que si quelques étrangers doutaient des stigmates, pas un seul incroyant qui a pu visiter Thérèse est reparti avec l'ombre d'un doute sur l'authenticité du miracle.

Depuis son ascension au pouvoir, cette popularité grandissante et la sincère sympathie du peuple pour elle intriguent Hitler au suprême. Le fait de vivre depuis des années sans prendre d'autres nourriture que la Ste Communion est certainement de nature à mystifier non seulement les nazis mais tous ceux qui n'admettent pas le surnaturel. L'Eglise a cependant voulu se rassurer d'une façon officielle; elle fait entourer la victime d'un groupe de religieuses d'une vertu éprouvée avec mission de la surveiller étroitement nuit et jour en la guettant à tour de rôle. Un an d'étroite surveillance ne fit que confirmer la croyance populaire à savoir que Thérèse ne prenait jamais d'autre nourriture que la Sainte Hostie qu'elle recevait quotidiennement. Pour l'Eglise, l'affaire était classée.

Pourtant, les nazis ne démordaient pas et continuaient à présenter au peuple l'affaire comme une affaire arrangée. Pour mettre fin à tant de mauvaise foi le Cardinal Faulhaber, de concert avec le curé de Konnersreuth résolurent de livrer la patiente à ses détracteurs afin que leurs yeux s'ouvrent enfin à la vérité. On l'envarrait dans un hôpital de leur choix où seuls, des médecins et des infirmières nazis auraient accès; là, au moins, on pourrait l'observer sans crainte de supercherie. Informée du projet, Thérèse y consentit mais ses parents s'y opposèrent vivement. On ignora leur protections. Les nazis jubilaient à la pensée que l'ennemie jurée de leur chef allait tomber dans un guet-apens préparé par ses propres conseillers.

A la suite d'une de ses extases qui lui sont coutumières, elle crut bon de mettre en garde le curé Naber contre les dangers de l'entreprise. Dieu lui avait révélé que si jamais elle entrait dans cet hôpital, elle n'en sortirait pas vivante. Cette démarche offrait à ses ennemis l'occasion qu'ils attendaient depuis longtemps. Son décès aurait été présenté au public comme la conséquence naturelle de son jeûne contrôlé pour un fois.

Imaginez la colère d'Hitler en apprenant que ses plans avaient été déjoués, lui qui déjà avait répandu la nouvelle de sa mort.

Même avant que la guerre éclatât, elle avait prédit les sombres événements qui allaient affliger son pays et elle en pleurait amèrement. Tous les jours elle priait pour sa patrie qu'elle voyait humiliée sous la cravache du tyran et s'acheminant à sa ruine. Elle gémissait de voir les effets néfastes du communisme et du paganisme en train d'envahir l'Europe.

Déplorant la persécution d'un peuple dont le seul crime était d'adorer le Dieu de ses pères, elle conjura le Seigneur de mettre fin à l'épreuve. Elle ne fit qu'empirer. Puis un jour, elle déclara que Dieu était mécontent de l'Europe. Il était inutile de prier pour elle, le châtiment était proche.

Hitler, mis au courant de ces révélations, trépignait de colère mais gardait le silence. Pourquoi ne l'a-t-il pas enfermée alors que bien d'autres critiques moins acerbes avaient valu la mort ou l'exil à leur auteur?

Il crut plus sage d'envoyer des émissaires pour tenter de la surprendre dans ses extases et tâcher encore une fois de prouver que l'affaire était montée. Or il arriva que ces émissaires, tout comme les savants et les experts qui étaient venus dans l'espérance de découvrir une ruse s'en retournèrent, confus, convaincus et ce qui est mieux, convertis.

On s'étonne en dehors de l'Allemagne de la savoir encore en liberté alors que le fuhrer fait descendre de chaire les cardinaux et détruit leurs églises, alors qu'il accuse les prêtres de grossière indécence pour ameuter le peuple contre eux et s'emparer de leurs biens, alors qu'il a confisqué nombre de couvents et dépouillé les religieuses. Il y a longtemps que la persécution ouverte de l'Eglise catholique ne lui cause pas plus de remords que les massacres des Juifs; comment expliquer qu'il n'ait pas encore tenté d'en finir avec cette femme qui le défie publiquement, le condamne ouvertement et se plaît à prédire sa chute imminente?

Voici pourquoi, et cette explication n'étonnera personne en Allemagne la révolte couve toujours comme un feu sous la cendre. Le jour où Hitler lèvera la main sur la stigmatisée de Konnersreuth, ce sera le signal de la révolution générale car pour les Protestants comme pour les Catholiques cette femme symbolise Dieu, quelle que soit la religion de ceux qui croient en LUI. Ceci, Hitler le sait et tout puissant qu'il soit, à côté des nombreuses victoires qu'il a gagnées, figure toujours une cinglante défaite et l'humiliation de n'avoir pu vaincre les catholiques de son pays parce qu'il a peur de la voyante de Konnersreuth.

Sur le Comité Canada-France

Avec autant d'élan et de spontanéité qu'il a mis à libérer les peuples asservis, le Canada s'emploiera bientôt à soulager les populations civiles de l'Europe affamée. Partout où il aura combattu renaîtra la vie avec la liberté. Les espoirs sans nombre qu'il aura fait lever ne seront pas étouffés par la famine, la maladie. A l'action glorieuse de ses soldats s'ajoutera l'action bienfaisante de ses civils. C'est le pays entier qui ouvrira donc les voies à la justice et à l'amour.

Plusieurs nations ont déjà bénéficié de nos largesses. Mais que sont les besoins satisfaits à côté de ceux qu'il reste à satisfaire et auxquels personne ne peut penser sans en être bouleversé? C'est tout un monde qu'il faut réhabiliter physiquement. Un monde en proie à la faim, aux épidémies, menacé presque d'extinction. Y porter secours est plus qu'un devoir de charité, c'est une assurance de protection pour cette part de l'humanité qui a su garder sa vitalité. Le Canada en est et, pour cette raison, ne peut rester sourd à l'appel de détresse qui s'élève de partout.

Afin de soulager cette misère d'une manière ordonnée, pratique et fructueuse, le gouvernement fédéral a autorisé la constitution d'un Comité national dont l'activité s'étendra à toutes les nations souffrantes. Parmi elles sera, bien entendu, la France. Ce n'est pas d'ailleurs d'aujourd'hui que l'on se préoccupe chez nous du sort du peuple français. Encore qu'on n'en ait guère parlé, il existe depuis longtemps un Comité Canada-France dont l'objet est de recueillir des dons en espèces et en nature de quelque genre qu'ils soient. Ces dons seront distribués en France, dès que les circonstances le permettront, par les soins de la Croix-Rouge. Tous les groupements français, indépendamment desquels il fonctionne, se sont empressés d'y accorder leur plus entière confiance. Nous sommes certains qu'il n'en sera pas autrement de nos compatriotes. Ceux qu'inquiète l'avenir de la nation française apprendront donc avec joie que Canada-France se mettra prochainement à l'oeuvre. La réponse qu'il recevra n'en peut être qu'une enthousiaste et généreuse.

Londres — Le bombardier Barracuda—un avion de reconnaissance et lanceur de torpedos — de marque britannique, appartenant à la "Royal Navy Air Arm," fit ses débuts dramatiques durant l'assaut sur le Tirpitz, alors que les "Hellcats" et les "Wildcats" de construction américaine concentraient leur feu sur la défense contre-avion du navire allemand. En quelques secondes ceux-ci furent complètement désorganisés et la tâche des Barracudas fut alors facilitée. L'attaque fut si bien synchronisée qu'en 60 minutes tout était terminé, le combat de l'air aussi bien que le succès du nouveau Barracuda étaient remportés.

L'amour vit de dévouement, et, tout horrible que soit la mort, il nous inspire le courage de la braver et de mourir pour ce que nous aimons.—Lacordaire.

• •

L'homme vulgaire ne doute de rien parce qu'il ne se doute de rien. AMIEL.

• •

Peut-être l'on préfère avec quelque plaisir
L'orgueil de pardonner à l'orgueil de punir. —LA HARPE.

Autos usagés demandés

Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés

Ecrivez ou amenez votre machine à

DAVISON'S GARAGE LTD.

103 rue Elm, Sudbury Tél. 7-7566

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

Blezard Valley

Belzard Valley (D.N.C.) — Voici le printemps; toute la nature indique un réveil; la neige disparaît; le ruisseau laisse voir son eau limpide. Aussi notre église rustique change. Au matin de Pâques, un éclat nouveau semblait illuminer l'église, le sanctuaire, les murs fraichement peinturés; et les statues portaient des robes nouvelles. A l'autel M. l'abbé Filiatreault célébrait une messe solennelle avec les RR. PP. Côté et Malleau, du collège du Sacré-Coeur. Des lis d'une blancheur éclatante ornaient le maître-autel. Nos chantres entonnaient d'une voix forte l'Alleluia, ce chant glorieux qui démontre la résurrection du Christ.

Notre dévoué pasteur remercia chaleureusement les paroissiens de leur générosité pour la quête de Pâques.

Mlle Thérèse Despatie, de Hanmer, passait quelques jours chez sa tante, Mme Albert Portelance.

DECES

Une de nos plus anciennes paroissiennes vient de nous quitter pour une patrie meilleure. Mme Sara Bisaillon (née Sara Bonin) est décédée à sa demeure mardi le 4 après une courte maladie, à l'âge de 70 ans. Son époux, John Bisaillon l'a précédée dans la tombe il y a 12 ans. Elle demeurait à Blezard depuis 40 ans, où elle fut maîtresse de poste durant 25 ans. Mme Bisaillon naquit à Embrun, Ont. Elle était la fille de M. et Mme Théodore Bonin, mariée en 1893 à Cornwall. M. et Mme Bisaillon vinrent s'installer ici en 1901 où M. Bisaillon pratiquait le métier de charpentier. Lui survivent cinq fils et trois filles: Clarence, Arthur, René, Laurent, de Blezard, et Léo, de Hanmer; Irène (Mme Fusz), de Sudbury; Rhéa (Mme Edgar Bergeron), de Noëlville; Addie (Mme Félix Vaillancourt), de Sudbury; six frères: Gédéon, Médéric, Eugène et Télesphore, de Sudbury; Albert, de Sturgeon Falls; Raoul Bonin, de Buckingham, Qué. Deux soeurs, Mme Pit Loiselle et Mme J.-A. Lacroix, de Sudbury.

Depuis longtemps Mme Bisaillon appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne. Le service a été chanté dans l'église paroissiale. Les porteurs, ses cinq fils et son neveu, Ernest Bonin. Le choeur de chant, composé des jeunes filles de Capreol, était dirigé par Mme Fusz, accompagnée à l'orgue par Mlle Madeleine Bisaillon, choeur de chant de Blezard, et Mme H. Couillard, organiste. Le dernier chant, intitulé Au Ciel, au Revoir, fut rendu par M. Edgar Bergeron.

Gerbes de fleurs: La famille Edgar Bergeron, la famille Pitt Loiselle, M. et Mme W.-G. Couture, Mme A. Lacroix.

Messes: Les anciens du collège du Sacré-Coeur, M. et Mme Félix Vaillancourt, MM. et Mmes Albert Tassé, Médéric Bonin, Hector Larocque, Edgar Bergeron, Clarence Bisaillon, Stéphanne Mrochek, Léo Bisaillon, Fusz, Albert Sicotte, Remi Daoust, Léon Portelance, Oscar Hunault, Laurent Bisaillon, Arthur Bisaillon, René Bisaillon, MM. Raoul Bonin, Neil Legault, Mme Jos Larocque, Dr et Mme Leacy, les enfants de M. Clarence Bisaillon, M. l'abbé Vaillancourt, M. Télesphore Bonin, MM. Télesphore Bonin et Lionel Lavallée, Mme Pitt Loiselle, Mme W.-G. Couture, M. et Mme Pitt Roy.

Bouquets spirituels: La famille E. Martin, M. et Mme Côme Bonin, M. et Mme Pitt Loiselle, les élèves de la classe no 2, école du village, Eudovie Martin.

Cartes de sympathies: M. et Mme Edgar Bergeron, la famille Nap. Belcourt, la famille Elzéar Martin, M. et Mme Hector Larocque, M. et Mme Jos. Gauthier, M. et Mme Gérard Langlois, Mme T. Cayen, M. et Mme Aurèle Maitte, M. et Mme Jos. Cayen, M. et Mme Phil Roy, M. et Mme Télesphore Cayen, la famille Amédée Pépin, M. et Mme Côme Bonin, Mlles Edvitha et Eudovie Martin, M. et Mme Jos. Bonin, M. et Mme T. Caron, M. et Mme Henri Ménard, M. et Mme Lucien Rainville, Mme Albert Landgon, M. et Mme Origène Prévost, Mme Philomène Bélisle, Mme Médéric Bonin, M. et Mme Lionel Ménard, M. et Mme Eugène Ménard, Marie Bonin, M. Ernest Bonin, M. Hormidas Rainville, Mlles Réjeanne et Madeleine Bisaillon.

La famille Bisaillon offre ses sincères remerciements à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie de différentes manières. Merci aux Dames de Ste-Anne, aux chantres, aux Pères Mulligan, de Capreol, Belcourt et Chartiez, de Sudbury.

A la famille Bisaillon, l'Ami du Peuple offre ses sincères condoléances.

Verner

Verner (D.N.C.) — Les vacances de Pâques ont ramené dans leurs familles un grand nombre de nos étudiants et étudiantes des collèges et des couvents du dehors.

M. et Mme A. Lefebvre, de Sudbury, ont rendu visite à des parents ici dimanche dernier.

MM. Doris et Alpha Miron ainsi que Mlle Paulette Côté et Bernadette Miron, sont revenus enchantés d'un récent voyage d'une semaine à Ottawa et Montréal.

Nos petits chanteurs, Luc Trahan et Roy Dupuis, sont revenus heureux de leur voyage à Ottawa la semaine dernière.

Les militaires L. Lapensée, de l'armée canadienne, et Paul-E. Lapensée, de l'aviation, sont retournés à leurs postes après avoir passé leurs courts congés dans leur famille.

Nous apprenons que Mlle Lucie Poisson est dangereusement malade.

M. O. Piette, de Sudbury, visitait ses parents, M. et Mme S. Piette à l'occasion de Pâques.

La lauréate du concours de français pour la région, Mlle Monique Sylvestre, accompagnée de son institutrice, se rendait à Ottawa la semaine dernière, où elle a pris part au grand concours provincial.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'une de nos anciennes élèves, de Verner, Mlle Carmen Legendre, actuellement de Windsor, était l'heureuse représentante du comté d'Essex, au grand concours de français à Ottawa.

Mlle D. Casaubon se rendait à Sudbury par affaire la semaine dernière.

M. Paul Côté, commerçant de chevaux, recevait dernièrement un nouveau wagon de bons chevaux de travail.

Mlle Yvette Pilon revenait la semaine dernière d'un voyage à Ottawa et à Hull.

Hanmer

Le R. Père Pesant, du collège Sacré-Coeur, a remplacé notre curé pendant la semaine sainte. Le Père Charpentier a officié à sa première grand'messe depuis sa maladie, le dimanche de Pâques. Deux Pères Jésuites assistaient comme diacre et sous-diacre.

Lundi passé, le 11 avril, Mlle Alice Ross unissait sa destinée à celle de M. Arthur Proulx, et Mlle Juliette Désilets épousait M. Joseph Ross, à une messe solennelle, célébrée par le Rév. P. Charpentier. Il y eut réception chez M. Jules Ross et M. Augustin Proulx. Les nouveaux mariés partirent dans l'après-midi, pour leur lune de miel à Toronto. Nous souhaitons aux deux couples, du bonheur et du succès dans leur nouvelle vie.

M. Lucien Proulx, du collège Sacré-Coeur, passait trois jours avec sa famille à l'occasion de Pâques.

M. Ovila Charbonneau, instituteur à Markstay, passait sa semaine de vacances, chez son père à Hanmer.

Mlle Gabrielle Pitre, de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, visitait ses parents à Hanmer, tout récemment.

Mlle Cécile Pitre, institutrice, rendait visite à sa famille à l'occasion de Pâques.

M. Edouard Termblay, soldat de la Garde de Vétérans, de Monteith, passait quatre jours avec sa famille.

M. Arthur Lorrain est revenu de son séjour à l'hôpital de Haileybury. Il élira domicile à Hanmer pour quelque temps.

M. Réal Proulx, fils de M. Edmond Proulx, vainqueur du concours régional de français, se rendait à Ottawa cette semaine pour subir l'examen final.

La vertu est la santé de l'âme; elle fait trouver de la saveur aux moindres feuilles de la vie.—JOUBERT.

• •

La modestie est comme la discrétion: on demande moins pour se faire offrir davantage.—XXXX

• •

Qui cherche à vivre, cherche à souffrir.—Quinault.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

DANSE
A
l'Hotel FRONTENAC

Tous les mardis et jeudis
GIBBY GIBSON ET SON ORCHESTRE
Notre salle de danse est climatisée
Prix d'admission régulier

Voici un témoignage qui fait honneur à la profession agricole

M. Jos. P. Beauchemin de Verchères, P.Q., Président de l'Association canadienne des éleveurs d'Ayrshire.

Aux éleveurs-cultivateurs du Québec

Mes chers confrères,

Le Pays nous invite à lui prêter nos économies disponibles à l'occasion du 6e Emprunt de la Victoire. Les éleveurs d'Ayrshire voudront faire leur part comme ils en ont donné l'exemple jusqu'ici. Leurs prêts joints à ceux de tous les Canadiens permettront d'atteindre l'objectif fixé à $1,200,000,000.

Nous savons que c'est un placement solide qui rapporte du 3% et cela nous permet de grossir le capital dont nous aurons besoin après la guerre pour embellir nos fermes, moderniser nos étables et effectuer toutes les améliorations nécessaires, afin de conserver les marchés que nous avons acquis.

Aider le pays, c'est s'aider soi-même, et nous, cultivateurs, nous coopérons de deux manières: en produisant plus de vivres et en achetant des Obligations de la Victoire.

Jos. P. Beauchemin

Au dernier Emprunt, trois millions de Canadiens de toute condition ont prêté leurs économies au Pays. C'est une preuve de patriotisme mais aussi une attestation de la prévoyance du peuple. Chacun comprend qu'il est sage de faire des économies et de les placer à intérêt dans les Obligations de la Victoire. Achetez donc des Obligations du 6e Emprunt. Achetez-en davantage, au comptant et par versements, au fur et à mesure que vous vendez vos produits.

VICTOIRE D'ABORD

ACHETONS DES

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

448-2W-L

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Comment ça s'est passé

Nous savons très bien que les Etats-Unis ne sont entrés dans la première Grande Guerre qu'après le torpillage du **Lusitania** par les Allemands, comme ils ne sont entrés dans l'actuelle qu'après l'attaque des Japonais contre Pearl Harbour. Si les Allemands s'étaient abstenus en 1917, si les Japonais avaient fait de même en 1941, il est fort probable que nos voisins n'auraît pas mis le pied dans les plaines de Champagne, qu'ils ne se battraient point aujourd'hui aux Iles Salomon ou en Italie. Ils étaient restés jusque là tranquilles chez eux.

Une fois pris dans le conflit, à la suite d'actes hostiles du Japon et de l'Allemagne, à la suite d'une déclaration de guerre formelle de l'Allemagne et de l'Italie dans le conflit actuel, nos voisins ont porté leurs troupes où cela paraissait le plus nécessaire. En Italie particulièrement, ils se battent aux côtés des Canadiens, qui sont eux-mêmes associés aux Anglais. Ce sont les hasards de la guerre.

Mais entre le cas des Etats-Unis et celui du Canada, il y a une différence qui va du blanc au noir. C'est la première fois que nous rencontrons quelqu'un qui s'avise d'assimiler les deux cas, et nous doutons qu'il se trouve jamais personne d'autre pour répéter cette manoeuvre.

• •

Avant l'affaire du Transvaal, le Canada s'occupait exclusivement de la défense de son territoire. Il estimait que là finissaient ses obligations politiques et militaires. Il avait subit, à cause de la politique de la Grande-Bretagne, deux assauts de la part de ses voisins du Sud; mais il ne s'était jamais avisé qu'il eût quoi que ce soit à faire dans les guerres que l'Angleterre pouvait soutenir en Europe ou en Asie.

Ces guerres, conséquences ou contrecoups de la politique de Londres, ne regardaient, de l'avis de tous, que le gouvernement de Londres et les troupes dont il pouvait disposer. Où finissait le pouvoir du Canada finissaient parcillement ses devoirs.

Nous sommes allés au Transvaal, et c'est une ère nouvelle qui s'est alors ouverte. Bien que nous fussions parfaitement libres de nous abstenir de cette aventure, bien que nous le fussions de rester en dehors du conflit de 1914 comme celui de 1939 (combien d'hommes d'Etat britanniques ne l'ont-ils pas répété en ce qui concerne particulièrement celui-ci?), nous nous sommes jetés dans la bagarre, dès la première heure, en 1914 et en 1939. Nous n'avons pas attendu trois ans, comme les Etats-Unis, que l'Allemagne coule, à bord d'un bateau de commerce anglais, un certain nombre des nôtres, ou que le Japon s'attaque à l'un de nos ports. Contre le Japon, comme à l'encontre de l'Allemagne dès 1939, nous avons même pris l'initiative de la déclaration de guerre. Nous n'avons laissé ni au Japon ni à l'Allemagne le temps d'esquisser contre nous, personnellement, un geste hostile.

Nous ne recherchons point en ce moment si nous avons eu tort ou raison; nous constatons des faits évidents.

• •

Nous avons posé ces actes pourquoi? Parce que le coup de barre donné en 1899, à propos de la guerre d'Afrique, nous avait fait rompre avec toute notre tradition politique et militaire, et nous avait engagés dans une voie nouvelle. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, là est la vérité tangible et vérifiable. Il y a cinquante ans la question de l'intervention ne se fût même pas posée chez nous.

Que nombre de ceux qui ont donné ou appuyé le coup de barre de 1899 n'en aient point deviné les conséquences, c'est fort probable; ce n'est pas une raison de blâmer l'homme de claire vision et de courage qui, si longtemps d'avance, et si nettement, en a marqué l'aboutissement.

Cet homme, on le traitait ironiquement alors de prophète. Combien de cadavres, et combien de milliards dépensés, attestent cruellement sa terrible clairvoyance?

• •

Que si l'on nous dit que l'Angleterre se battait en 1899 et en 1914, qu'elle se bat encore pour la justice, la civilisation, la démocratie, le droit des petites nationalités, pour le christianisme même ou, comme s'exprime M. Mackenzie King, pour les forces de lumière contre les puissances des ténèbres, nous répondrons tranquillement: Quand l'Angleterre a-t-elle prétendu se battre pour autre chose? La figure, le nom et la qualité de ses adversaires peuvent changer, les motifs qu'elle invoque ne changent point. La même passion verbale de justice et de liberté animait les discours de ses propagandistes de 1899, de 1914 et de 1939. Et, pas plus en 1899 qu'en 1914 et en 1939, ces discours n'étaient nouveaux. Il n'y a pas si longtemps qu'un homme politique anglais, parlant en Angleterre devant des soldats canadiens, faisait remonter à la guerre qui décida du sort de la Nouvelle-France, cette chaine oraloire et cette tragique opposition. En ce temps-là, c'étaient **nos pères** et leurs cousins de France qui figuraient, semble-t-il, les puissances des ténèbres. Mais l'Angleterre tenait toujours le même rôle.

Et, pourtant avant 1899, jamais les Canadiens n'ont pensé qu'il fût de leur devoir de courir au delà des mers faire les combats anglais. Alors qu'aujourd'hui beaucoup semblent croire qu'automatiquement, dès que l'Angleterre est engagée dans un conflit, nous devons être à ses côtés. Même si nous n'avons eu rien à faire dans les préliminaires du combat.

Que si l'on prétend que le principe de notre intervention actuelle, par exemple, est d'ordre purement moral, que "nous sommes entrés dans ce conflit, comme le disait l'autre soir à Toronto l'honorable Charles-Gavan Power, parce qu'il n'y aurait pas eu de place en ce monde pour les enfants de la liberté si les suppôts de Satan devaient régner ici-bas", nous demandons à **Chubby** Power s'il croit vraiment que, si l'Angleterre était restée en dehors de la mêlée, le Canada s'y serait jeté, même pour le salut de la Pologne ou les beaux yeux de la France?

• •

Non! ce qui est en train de s'établir, par une série d'actes répétés dont le premier fut posé au Transvaal, ce qui sera — à défaut d'une vigoureuse réaction — la réalité de demain, la réalité qui dominera toutes les formules verbales, c'est, comme l'on disait jadis, la solidarité militaire des pays d'Empire; c'est la mise au service de l'Angleterre et de sa politique de toutes les forces des puissances d'au delà des mers.

Et voilà pourquoi 1899 et la guerre d'Afrique marquent dans notre histoire une époque si grave.

Ce fut le début d'une formidable révolution. Cette révolution, encore une fois, on peut s'en réjouir ou la blâmer. Il n'est possible ni de la supprimer ni d'en masquer la source.

Elle est inscrite dans notre chair même.

Omer HEROUX

Le temps qui fortifie les amitiés affaiblit l'amour.—La Bruyère.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-8132
25 rue Beech

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LE COURRIER DES UNITÉS DE RENFORTS TÂCHE HARDIE QUI NOUS INCOMBE À TOUS

CETTE guerre est une guerre de mouvement. Il n'y a jamais eu un déplacement si rapide de troupes à des distances aussi incroyables vers des théâtres de guerre aussi multiples. Jour et nuit, des milliers d'hommes sont en marche sur mer, sur terre et dans les airs . . . en train de s'infiltrer en territoire ennemi ou de se déplacer pour garder l'élément de surprise. Vous êtes vous déjà arrêté à songer à ce que cela signifie que de se rendre, dans des conditions aussi pénibles, jusqu'à votre ami ou votre parent et de lui remettre votre lettre?

Malgré le travail énorme qu'il faut faire pour localiser des hommes qui passent des unités de renfort en Angleterre aux dépôts de groupe en Italie . . . vont d'un poste à un autre . . . sont à l'hôpital ou en congé . . . et malgré tous les hasards de la guerre, 31,500,000 lettres, sans compter les colis et les autres objets, sont parvenus à nos militaires en 1943.

POSTES, CANADA
Publié avec l'autorisation de
L'HON. W. P. MULOCK, C.R., DÉPUTÉ, MINISTRE DES POSTES

REUNION DES ANCIENS

Dimanche, le 23 avril, les Anciens du collège du Sacré-Coeur tenaient leur assemblée annuelle. Plus le temps avance, plus les anciens viennent nombreux. Ça montre l'intérêt que, de plus en plus, l'on prend à son organisation. Après la messe à 9.15, par le R. P. Pouliot à la chapelle des Pères, et le sermon sur l'éducation des enfants au foyer par le R. P. Belcourt, il y eut goûter au salon des Anciens. Ensuite, le président, M. Michel Collin, ouvrit l'assemblée. M. Victor Laflèche prit de bonne grâce la place du secrétaire, M. L. Lacasse, qui était absent. Le procès verbal lu et accepté, on dévoila que l'association compte 101 membres qui ont payé leur contribution. On passa ensuite aux suggestions. Entre celles présentées, il y eut celle de M. Jos Lapalme qui déplora le fait que les finissants du collège n'étaient pas de l'assemblée, bien qu'ils y furent invités chaque fois. Il fit remarquer que bientôt ces finissants seraient des anciens aussi et qu'il faudrait faire connaissance.

M. E. Chiasson parla d'une manifestation que l'armée voulait rendre aux enrôlés volontaires de la région, et émit le voeu que l'association présente un tableau d'honneur des siens qui se sont enrôlés. L'assemblée décida qu'elle ne pouvait séparer les noms de ceux qui étaient en service, enrôlés ou non, et qu'elle présenterait une liste de tous les Anciens qui étaient soldats. . . et que cette liste était à prendre telle quelle par les autorités militaires ou à refuser. C'est que l'assemblée croit que. . . l'honneur étant le même pour un soldat, qu'il veuille rester au Canada ou aller en Angleterre.

La question de faire imprimer une carte avec les noms des Anciens de Sudbury, et les noms de ceux qui sont dans le commerce, avec adresse et numéro de téléphone, revint sur le tapis. Tous étaient d'avis d'en avoir une, mais on différait d'opinion quant à la forme à donner à cette feuille. Les uns la voulaient simple, d'autres, plus coûteuse, etc. . . On finit par laisser à l'exécutif la décision.

On parla de la visite annuelle des Anciens de Sudbury aux Anciens de l'extérieur. Cette année on est décidé à aller dans le sud le 2 juillet. On attend de bons résultats au point de vue contact et organisation de la Section du Sud où les Anciens sont très dispersés.

Jeudi soir, le 11 mai, les Anciens se réuniront au collège pour un "smoker", et le 14 mai, pour le "souper au chiard". On parlera d'organisation de la fête du 24 mai.

Pour la fête de Dollard, le 24 mai, on nomma quelques organisateurs. Pour le bingo, M. Roland Grenon; M. Michel Collin s'occupera des tables (souper aux fèves); M. Emile Adam, de la roue de fortune, etc.

Un Ancien fit remarquer à l'assemblée qu'un autre des leurs venait de se lancer dans le commerce à son propre compte: M. Léonard Sauvé qui vient d'ouvrir un magasin à 160 rue Tarno. Nous sommes heureux de féliciter ici un confrère de classe, de lui souhaiter chance et succès, et d'encourager ses amis de ne pas l'oublier dans leur "magasinage".

Un peu de Bons de Guerre — juste pour dire que plusieurs Anciens en vendraient entre autres, Michel Collin, Roméo Dignard, Paul Paquette, L. Lacasse et Valère St-Germain.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

St-Jean-de-Brébeuf

LALONDE-ROVINELLI

Mercredi, le 19 avril, Mgr J.-H. Coallier bénissait le mariage de Cécile Lalonde, fille de M. et Mme Oscar Lalonde de Sudbury, à Alfred Rovinelli, fils M. et Mme R. Rovinelli de Copper Cliff.

M. Archie Canipini, violoniste bien connu à Sudbury, rendit avec succès l'Ave Maria de Schubert. Mme O. Bertrand touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin ivoire et un voile de tulle illusion. Comme seul bijou, elle portait un loquet en or, cadeau du marié. Son bouquet était composé de lis, de roses rouges et de fougères.

Mlle Marcelle Nault était dame d'honneur et Mlle Laurette Lalonde, soeur de la mariée, agissait comme demoiselle d'honneur MM. Albert Rovinelli, frère du marié, et Dan Rains, de Gatchell, servaient de témoins au marié.

Immédiatement après le mariage, il y eut réception à la demeure de la mariée, à 532 rue Notre-Dame, suivie d'une autre réception chez les parents du marié, à 5 rue Genoa, Copper Cliff. Après quoi, les nouveaux époux partirent pour un voyage à Toronto et Windsor. A leur retour, ils demeureront à Copper Cliff.

DECES:

M. Arthur Adam, de 268 rue Peter, est décédé mardi soir, le 18 avril, alors qu'il visitait son frère Edouard à 112 rue Kathleen. M. Adam était âgé de 33 ans. Il naquit à Sudbury et demeura au Sault Ste-Marie pendant quelques années. Depuis 12 ans, il était employé à Falconbridge.

Outre son épouse, (née Simone Bédard) il laisse pour le pleurer six filles: Jeannine, Lucille, Cécile, Claudette, Michelle et Yvette.

Il laisse aussi dans le deuil, sa mère, Mme Alma Adam de Windsor, cinq soeurs, Mme R. Conron, de Paincourt, Ont., la Rév. Sr. Rose-Alma des Soeurs Grises d'Ottawa, Mme L. Aubin de Windsor, Eva et Marie-Thérèse, aussi de Windsor, et deux frères, Edouard et Emile de Sudbury.

Les funérailles eurent lieu vendredi le 21 avril en l'église St-Jean de Brébeuf. Mgr J.-H. Coallier, P.D.V.F. officiait.

Dans l'assistance, on remarquait plusieurs prêtres et religieuses.

Les porteurs étaient MM. Peter Lynott, James Lizer, Martin Chesser, W. Shaver, B. Massicotte et M. St-Onge.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes et visites à la maison mortuaire. A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

La confirmation aura lieu dans notre paroisse dimanche, le 30 avril, à 7.30 hres, p.m.

Dimanche prochain, à la messe de 8 hres, aura lieu la communion générale des dames de Ste-Anne.

VA-ET-VIENT:

Mlle Gabrielle Vigneault, de Montréal, visite actuellement M. et Mme Hector Vigneault de la rue King.

Mlle Loretta Boire de Toronto, retournait chez elle mardi soir, après avoir passé quelques jours chez sa tante Mme Lafrenière de la rue Kathleen.

M. Emile Villeneuve partait samedi soir pour Mattawa où il a accepté un emploi pour le Pacifique Canadien.

FIANÇAILLES A CHELMSFORD

On annonce les fiançailles de Mlle Gabrielle Lafontaine, à M. Emile Bélisle, fils de Mme Anatasse Boyer de Chelmsford, Ont. Les fiançailles furent bénites par le Rév. P. Filiatreault, à l'église Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Les arts aspirent tous à rejoindre la prière.—Henri Brémond.

Un grand français

La radio annonçait hier soir la mort du général de Castelnau. Le vieux soldat était plus que nonagénaire.

C'est un grand, un très grand Français qui vient de disparaître. Edouard de Castelnau avait fait la guerre de 1870, courant de Saint-Cyr aux champs de bataille. Quarante-quatre ans plus tard, il avait été l'un des ouvriers de la victoire de 1914-1918. C'est lui qui, en sa qualité de chef d'Etat-major général, avait préparé la mobilisation dont l'on parait s'accorder à dire qu'elle fut un chef-d'oeuvre. Son nom est lié à la défense du Grand Couronné qui assura le salut de Nancy. Il a tenu dans toute la guerre — même à titre diplomatique, car il fut chargé de mission en Russie — un rôle de premier plan. A la fin de la campagne, il commandait le groupe d'armées de l'Est qui, si les Allemands n'eussent demandé l'armistice, allait prendre la tête du suprême assaut contre l'Allemagne. Le jeune vaincu de 1870 eut la joie d'entrer en vainqueur dans l'Alsace reconquise. Il fut de ceux qui défilèrent sous l'Arc de Triomphe. Hélas! il devait voir un autre désastre, plus considérable que celui de 1870, et ses dernières années durent être singulièrement tristes.

Rentré dans la vie civile, le général de Castelnau consacra ses forces, grandes encore, à l'action catholique. Il fut le président de la Fédération natinale catholique.

On sait que, dès les débuts presque de la guerre de 1914, il avait perdu au feu trois de ses fils, soldats comme lui. Il soutint cette épreuve avec un héroïque courage.

O. H.

MOULINS A COUDRE—M. Albert Leduc, de Sturgeon Falls, désire annoncer qu'il a un certain montant de machines à coudre neuves "Singer" à vendre ou à échanger. Adresse: B-52, Sturgeon Falls, Ont.

"Aujourd'hui"

On trouvera dans "Aujourd'hui" le reflet de la pensée canadienne-française du mois, telle qu'exprimée en nos journaux et revues, dans ce qu'elle a de plus universel en même temps que de plus accessible. Voici le sommaire du mois d'avril.

La ligne du Parti communiste "The Commonweal". **Emil Ludwig et la Méditerranée** "Le Devoir". **Salazar de Portugal** "Le Canada français". **L'intrus** "Amérique française". **La maison canadienne** "Jacques Lewis". **Peinture Hollandaise** "Brébeuf". **Constantin** "Nos cours". **Montréal, capitale du Canada** "L'Action universitaire". **A Léopold III, Roi des Belges** "20e Siècle". **Les métaux connus des anciens** "Technique". **Le fabuleux radium** "Ovale C-I-L". **Fumée** "Kaki". **Le miracle de la Pénicilline** "La Revue moderne". **Nos soldats en Angleterre** "Relations". **Rendons à César** "S.T.R."

"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de $0.25. L'abonnement est de $2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

Sauvez l'individu et vous sauverez la race. Unissez la charité à la justice, faites même que la charité prévale sur la justice. Ainsi vous atteindrez à l'harmonie sur la terre entière.—Sa Sainteté PIE XII.

Devenez un maître dans votre profession. Des millions de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à
A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

THEATRE RIO
RUE HAZEL
LES PLUS BAS PRIX DANS LE DISTRICT DE SUDBURY

Jeudi, vendredi, samedi — les 27, 28, 29 avril
MR. WISE GUY
"EAST SIDE KIDS"
— aussi —
IS EVERYBODY HAPPY
Ted Lewis - Nan Wynne
CARICATURE — NAUVELLES — SERIE

Lundi, mardi, mercredi — les 1er, 2 et 3 mai
FALLEN SPARROW
JOHN GARFIELD ET MAUREEN O'HARA
et
THUNDER BIRDS
en couleurs avec
GENE TIERNEY ET PRESTON FOSTER
aussi
"The Army Air Force Band"

Théâtre CAPITOL Sudbury
A L'ECRAN JUSQU'A SAMEDI
Frank Sinatra dans
HIGHER AND HIGHER
LUNDI - MARDI
CRY HAVOC
avec Margaret Sullavan, Joan Blondell, Ann Sothern

Au GRAND
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
MY FRIEND FLICKA - Roddy McDowell
aussi
THE PRIDE OF THE PLAINS - - Smiley Burnette
Chapitre 5 de "The Batman"
LUNDI - MARDI - MERCREDI
NO TIME FOR LOVE - Claudette Colbert, Fred MacMurray
et CRIME SMASHERS
Dernières nouvelles

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

GRATIS !
Tout un stock de nouveaux Thermomètres-Annonces à donner. Avez-vous le vôtre?
P. S.—Un thermomètre gratis est donné aux clients seulement. Pour toutes sortes d'assurances et affaires en immeuble, appelez-nous.
ROSS SMITH REALTORS
113 rue Durham Tél. 5-8792

FARINE à pâtisserie, Monarch ..... 24 lbs 89¢
PAIN CARLOAD ..... 2 pour 15¢
SHORTENING Domestic .. lb 19¢ — 4 lbs 73¢
POMMES SECHES ..... lb 21¢
SAVON de toillette, Lux ..... 2 pour 11¢
LAIT Silverwood's ..... bte 16 oz. 9¢
CIRE A PLANCHER Shinola ..... bte 27¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
46 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame 16 Elm est